

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2021**

Envoyé en préfecture le 22/11/2021
Reçu en préfecture le 22/11/2021
Affiché le 
ID : 059-215903691-20211115-151114TABLES-DE

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 19
- de votants 26

L'an deux mil vingt un

Le quinze novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

**TARIFS DE LOCATION DE
TABLES ET DE CHAISES**

Etaient présents :BAUDRIN P. MERCIER C. RAMEZ D.
COLLET G. COLLET C. THUILLET M. DUMOULIN H.
DELANNOY JM. REZIGA JC. GLINEUR S. LEDOUX H.
DESROUSSEAU C. DEVEMY A. MERESSE B. LE
MIGNENT B. RIFF C. BLONDEAU L. PLOUVIER I. AIT
BAHA A.

Etaient excusés : PORQUET V. PHILIPPE L. MONTAY G.
MALABOEUF A. PIROTTE S. COQUELET F. SPOTO S.
GRAND C.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17/11/2021

Procurations respectives à : COLLET C. BAUDRIN P. RAMEZ D. MERCIER . MERESSE B. LEDOUX H. RIFF C.

Etaient absents non excusés :

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 09/11/2021

Un scrutin a eu lieu, Mme COLLET Corinne a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le maire indique qu'il convient de fixer le tarif de location de chaises et tables que la commune mettra à la disposition des habitants de la commune à compter du 1er janvier 2022.

Il propose les tarifs suivants :

Location de table	0,62 € l'unité
Location de chaise	0,25 € l'unité

Le Conseil municipal, entendu ce qui précède, décide à l'unanimité d'adopter le tarif proposé.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait 17 Novembre 2021

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

